

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Industries extractives : la société civile en immersion

G.R.M
Libreville/Gabon

Le projet "renforcement du rôle et des capacités de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon" a été lancé mercredi dernier, par la présidente du groupement d'intérêt ITIE Gabon, Léontine Tania Oyouomi Loumbou Bebey. Une évolution qui vient à point nommé, en ce sens qu'elle permettra d'appuyer l'engagement du Gabon à mettre en œuvre la norme ITIE, en collaboration avec les organisations de la société civile (OSC).

En effet, il a été observé que la société civile était très peu représentée. Le présent projet vise à mieux l'outiller pour qu'elle puisse participer efficacement aux programmes de transparence dans les industries extrac-

tives.

Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 95 milliards de francs, ce programme a été mis en œuvre par le Centre d'études et de recherches sur la gouvernance, les industries extractives et le développement durable (Cergied), en partenariat avec l'Association jeunesse sans frontières (AJSF) et le Réseau des organisations libres pour la bonne gouvernance (ROLBG). "Après la réintégration du Gabon dans l'ITIE le 21 octobre 2021, l'Union européenne a tout de suite saisi l'opportunité de l'accompagner dans ce processus qui vise à renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans les industries extractives", a souligné Rosario Bento Pais, ambassadrice de l'UE pour le Gabon, Sao Tomé-et-Principe et la CEEAC.

Problématique de l'eau : Christine Mba Ndutume à Dakar

JMM
Libreville/Gabon

PRÉSENTE au 9e Forum mondial de l'eau qui s'est tenu du 22 au 27 mars à Dakar au Sénégal, la maire de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou, par ailleurs présidente en exercice des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU-A) s'est exprimée sur la problématique de l'eau dans les villes africaines, particulièrement de Libreville. Elle a, à cet égard, mis en avant le Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville (PIAEPAL), initié par le président de la République et son gouvernement, il y a quelque temps, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD). L'idée des autorités gabonaises, selon l'édile



Photo: Abel Eyeghe

Le président sénégalais Macky Sall et les membres du CGLU à Dakar.

de Libreville, est d'accroître dans la capitale le nombre de bornes-fontaines, de nouveaux châteaux d'eau et de renforcer l'existant.

De ce fait, a-t-elle fait remarquer, un tel effort nécessite de la part des collectivités locales, bien que partie prenante, une demande complémentaire auprès des décideurs présents au 9e forum

sur la question. Ceci aux fins de réaliser de "petits chantiers", tels que les forages, les campagnes de sensibilisation sur le gaspillage, la formation sur la prévention des catastrophes liées à l'eau.

En marge du forum, la maire de Libreville s'est entretenue avec le président Macky Sall et plusieurs personnalités et décideurs présents aux assises.

Le clin d'œil de *lybek*



Conflit homme-éléphant : enfin une base de données nationale !

AEE
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale des parcs nationaux a procédé, mercredi dernier à son siège du Haut de Gué-Gué, à la présentation de la base de données sur les conflits homme-éléphants. Un outil d'aide à la décision qui permettra d'avoir une traçabilité des plaintes des victimes.

Ce projet a été rendu possible grâce à un financement de 5,4 milliards de FCFA de la part de la Banque mondiale dans le cadre du Fonds mondial, pour l'environnement. C'est un système de gestion informatique chargé de traiter et de stocker des informations, les résultats d'enquêtes et d'études de terrain en vue de régler les conflits homme-faune dans notre pays. "La base de données des ressources naturelles aidera dans le déploiement des mesures telles que les battues administratives, l'érection des clôtures électriques. Elle permettra également de programmer



Photo: Abel Eyeghe

La base de données permettra à l'ANPN d'avoir une traçabilité des plaintes.

si nécessaire une opération d'indemnisation à la suite d'une destruction de cultures par des animaux, notamment les éléphants", a expliqué Dr Lea Larissa Moukagni, assistante technique du projet de Gestion de la faune et des conflits Homme-Éléphant (GeFaCHE). Cette base de données, ouverte aux administrations déconcentrées, donnera de la visibilité aux zones les plus touchées en termes de conflits homme-faune. Aussi cet ensemble d'informations structurées, accessible au moyen d'un logiciel servira-t-il de manière

fiable à la traçabilité des informations des plaignants.

" Cette solution permet d'atténuer les souffrances de nos compatriotes face aux dévastations de leurs plantations par les pachydermes. La Direction générale de la faune et des aires protégées (DGFAP) et l'ANPN ont déjà construit 16 clôtures électriques sur le territoire national. Le ministère des Eaux et Forêts ambitionne d'en construire 30 autres d'ici à 2023 ", a indiqué le secrétaire exécutif de l'ANPN, Christian Tchémambela.